

29) 1) COMPTES FINANCIERS de l'exercice 1964 du COMITE DES FETES,
Rapport de M. René AVECIAM, Trésorier du COMITE DES FETES.

" Monsieur le Maire,

" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter pour approbation les comptes financiers du COMITE DES FETES pour l'exercice 1964. Ces comptes s'établissent comme suit :

" EN REVENUS :

- Solde créditeur au 29 Janvier 1964	16.297.	
- Intérêts alloués par le Trésor.....	3.182.	
- Subvention de la Commune pour 1964.....	2.500.000.	
- Subvention complémentaire de la Commune pour 1964	2.500.000.	
		<u>8.021.579.-</u>

" EN DEPENSES :

- Réceptions	846.286.	
- Fêtes publiques.....	3.628.557.	
- Arbre de Noël	2.946.077.	
- Achat de matériel.....	396.850.	
		<u>7.817.770.-</u>

SOLDE CREDITEUR au 19 JANVIER 1965..... 203.809.-

Saint-Denis, le 19 Février 1965.
Le Trésorier du COMITE DES FETES,

Signé: René AVECIAM. "

M. le Maire : L'un de vos dévotés vous envoie ses félicitations pour ces comptes de gestion.

M. GARNY : nous n'avons qu'à féliciter M. AVECIAM d'avoir mené à bien cette gestion.

Le Maire : vous noterez, Messieurs, une forte progression des dépenses "Réceptions", due au fait que le COMITE a supporté un certain nombre de réceptions qui étaient autrefois mises à la charge du Budget direct, notamment les fêtes de Saint-Denis et l'Arbre de Noël qui de 600.000. frs. environ les années précédentes, est passé à 2.946.077. frs. en 1964.

Messieurs, je mets aux voix les comptes financiers de l'exercice 1964 du COMITE DES FETES, présentés par M. René AVECIAM.

Adopté à l'unanimité.